

ANGLETERRE.

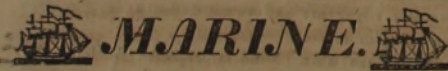
La dernière discussion qui a eu lieu dans le parlement anglais a permis de voir comment on apprécie à l'étranger les actes principaux du 1er mars. Sir Ch Napier et lord Palmerston, en comparant l'état défensif des deux pays, se sont attachés à faire ressortir la sécurité que donnent à la France les fortifications de Paris, et les avantages que nous procurent cette sécurité en nous laissant la libre disposition de nos forces en cas de guerre. Voici comment s'est exprimé lord Palmerston.

« La conduite de la nation française mérite d'être imitée. (Ecoutez !) Les fortifications de Paris, œuvre immense, coûtant plus de 140 millions, ont été exécutées en trois ou quatre années. On ne marchande pas en France l'argent pour des objets essentiels au maintien de l'indépendance et de la sûreté nationale. Bien que comparativement parlant, la France ne soit pas aussi riche que nous et n'ait pas le même moyen de payer les taxes, l'argent ainsi placé porte bon intérêt et il épargne au pays des dépenses bien plus fortes au jour du danger. »

Sir Ch. Napier de son côté fait l'éloge des frégates à vapeur que possède la marine française. Ces frégates comme on le sait, ne sont autres que des bateaux à vapeur transatlantiques dont l'idée de la création sont également dus au ministère du 1er mars. C'est l'honneur de ce cabinet d'avoir accru partout les forces du pays et assuré son indépendance.

— On sait que l'Angleterre est le pays des suicides. Cela tient, dit-on, à la nature du climat sombre et brumeux de la Grande-Bretagne. A ce compte, les deux mois les plus noirs de l'année doivent amener une recrudescence de victimes du spleen. Pendant les mois de novembre et de décembre, on compte, en effet, un plus grand nombre de suicides ; aussi les a-t-on surnommés les mois de coupe gorge. Dans le courant de novembre et de décembre derniers, il y a eu à Londres 247 suicides sur une population d'environ 1,800,000 âmes. C'est un peu plus de 4 par jour. L'Angleterre fournit à elle seule plus de ces tristes cas que le reste de l'Europe.

— Un journal hebdomadaire anglais *the Satirist*, poursuit le prince Albert de ses plaisanteries et de ses jeux de mots. Nous en citerons un ou deux échantillons, non pas que nous trouvions ces traits d'esprit du meilleur goût, mais pour donner une idée du ton des journaux satiriques anglais. « Quand le prince Albert, dit le journal, fut reçu membre de la corporation des tailleurs, on lui fit observer que sa nouvelle qualité de tailleur n'impliquait pas qu'il se consacrerait littéralement à l'aiguille, mais que c'était une simple affaire de forme. Le prince n'en répondit pas moins avec sécheresse qu'il se croyait plus capable de faire des culottes que d'en porter. » Nous lisons dans la même feuille : « Le goût du prince Albert pour la choucroute a visiblement diminué depuis son séjour dans ce pays. Le filet de vinaigre tombé dans la coupe de sa félicité domestique explique sans doute comment il s'est dégoûté de toute autre espèce d'acide. » Nous ne savons si c'est là de la satire ; mais à coup sûr, ce n'est pas de l'esprit. (Courrier Européen.)



MOUVEMENT DU PORT.

ARRIVAGES.

Entrées du 4.

Rio Grande, le 1er du courant, brick goëlette américain *Colombia*, de 63 ton, cap. D. Breman avec 7 hommes d'équipage, à ordre, avec 34 boeufs.

Salem, le 17 du mois passé, barque américaine *Iselle*, de 275 ton, cap. H. Harro, avec planches et bois de constructions.

Rio Janeiro, le 19 du mois passé, lougre américain *Tianna*, de 232 ton., 12 hommes d'équipage, cap. B. Hoalman, avec 1,810 boques farine, 14,000 buches, 16 caisses tabac, 200 id. jambons, 55 ton. charbon de terre.

DEPARTEMENT DE LA POLICE.

DEMANDES DE PASSEPORTS du 3 Septembre.

Da. Paulina Leclair de Paullier.....	Rio Janeiro.
Présentés.	
D. Santiago Nochetto.....	Colonia.
Lorenzo Tortorolo.....	Id.
José Bonifacio.....	Id.
Pedro Lirton.....	Id.
Segundo Peggari.....	Id.
Santiago Rabeca y familia.....	Id.
José Terore.....	Id.
Domingo Rolere.....	Id.

DOCUMENTS OFFICIELS.

MINISTÈRE DES FINANCES.

Montevideo, le 29 août 1845

La nécessité porta le gouvernement à grever les farines du droit établi par le décret du 31 décembre 1844, et à se réserver la fabrication exclusive du pain, de la manière déterminée dans l'ordonnance du 3 mai de l'année courante. Cette nécessité existe encore mais l'état favorable des affaires fait espérer qu'elle cessera bientôt.

Par conséquent, désirant faire cesser cet odieux impôt, le plus tôt possible, en conciliant les obligations qui existent, et le temps nécessaire pour provoquer la concurrence, le gouvernement accorde et décrète :

ART. 1er. Dès aujourd'hui, le décret du 31 décembre 1844 est annulé, et le droit extraordinaire de six piastres sur chaque barrique de farine est supprimé.

2º La fabrication du pain est entièrement libre à partir du 20 septembre prochain, sauf l'article suivant :

3º Chaque piastre de pain fabriqué, paiera un real, sous la denomination de droit de vente.

4º Le gouvernement se réserve encore la fabrication du biseuit, jusqu'au terme définitif des obligations qui pèsent sur cette branche :

5º Que ce soit communiqué, publié et inséré au registre national.

SUAREZ,
Santiago VASQUEZ.
Rufino BAUZA.
Santiago SAYAGO.

AVIS DIVERS.

AVIS AU PUBLIC.

M. David Michel, chocolatier, vient de nouveau, d'ouvrir une fabrique pour la confection de cet article dans la rue de Misiones, nº 89, ancienne rue du Mouille.

On trouvera chez lui, les articles suivants, dont la confection ne laissera rien à désirer. Chocolat à la Vanille.

Idem, à canelle de Ceylan.

Id. (2e classe) canelle de Madras.
Cafe Martinique moulu.
Idem. Bresil idem.

AVIS.

Une nourrice jeune et saine venant de perdre son nouveau-né, désirerait se placer. S'adresser, rue de la Convention, nº 41

AVIS.

On prévient les personnes qui auraient des comptes avec le sieur Claude Roy, bijoutier, lequel a disparu de cette ville, qu'ils aient à se présenter chez François Roustan, nommé par M. le chancelier, gerant le consul général de France, pour liquider les affaires dudit sieur Roy.

S'adresser rue du Cerro, nº 171, pres la place de la Police.

AVIS.

La belle collection de portraits du colonel de la légion française, récemment venue de France, se vend au bénéfice de l'hôpital français :

À la chapellerie de M. Vaillant, rue des Trente-Trois nº 88.

Et chez M. Monetou, peintre, rue Ituzaingo, lequel se charge de l'encadrement à des prix très modérés.

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE.

A VENDRE.

MM. les chirurgiens, médecins et pharmaciens trouveront chez M. Domergue Coste, rue de Zavala, maison Lavallega, un bel assortiment d'instruments de chirurgie, qu'on cédera à des prix très modérés.

A LOUER.

Une chambre garnie propre pour officier de Marine dans la direction du Môle tenant la plus jolie vue possible celui qui en aurait besoin, au bureau du Patriote on lui donnera raison.

AVIS.

On fait savoir au public que l'on a reçu une partie de vin naturel de Bordeaux provenant d'une propriété particulière. On le vend en gros et en détail, rue du 25 Mai nº 306.

Au même magasin on trouvera en vente de l'anisette de première qualité, cognac vieux, cedre en eau, dit liqueur de nouvelle invention, et punch froid salutaire pour la digestion.

Un jeune homme nouvellement arrivé dans cette ville, sachant parler le français, l'espagnol et le basque, et pouvant offrir de bonnes garanties, desire trouver un emploi. Il prévient que, connaissant parfaitement le service d'une maison, il se chargera aussi de la cuisine d'un ménage.

S'adresser au bureau du journal ou à la fonda de la Bonne-Soupe, rue de la Ciudadela, nº 56

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD:

Imprimerie du PATRIOTE FRANCAIS,